SAS 2GMA

462 AVENUE DE L'EUROPE

34170 CASTELNAU LE LEZ

COMPTES ANNUELS

CABINET SAUNIER
2 RUE DE LA CHARLIERE

42270 ST PRIEST EN JAREZ
04.77.49.65.80.

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 2GMA
462 AVENUE DE L'EUROPE
34170 CASTELNAU LE LEZ

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	39 348.44 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	420 500.95 Euros
- Résultat net comptable,	(99 994.30) Euros

Fait à ST PRIEST EN JAREZ
Le 23/04/2026

SAUNIER PIERRICK
EXPERT-COMPTABLE

AB

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2026
Page 31

Désignation de l'entreprise : SAS 2GMA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 462 AVENUE DE L'EUROPE 34170 CASTELNAU LE LEZ — Durée de l'exercice précédent* 13
Numéro SIRET* 98270117900011 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 324	AG 2 216	11 108	12 216
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 447	AU 2 623	4 823	8 651
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	2 976	CT	2 976	2 880
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	4 788	BI	4 788	4 740
	TOTAL (II)	BJ	28 534	BK 4 839	23 695	28 487
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 710	BY 3 925	785	78 100
	Autres créances (3)	BZ	4 406	CA	4 406	6 136
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	9 616	CG	9 616	23 637
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	846	CI	846	1 432
	TOTAL (III)	CJ	19 578	CK 3 925	15 653	109 305
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	48 113	1A 8 764	39 348	137 792

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 3 300 | (3) Part à plus d'un an : CR 4 710

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 001448 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS 2GMA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5.0....0.0.0.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(153 624)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(99 994)	(153 624)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(203 618)	(103 624)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	71 452	82 934
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 140	33 014
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 206	56 143
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	146 168	69 326
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	242 967	241 416
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	39 348	137 792

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	183 749	170 192
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

13

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : SAS 2GMA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue Services*	FG	420 501	FH		FI	420 501	183 952
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	420 501	FK		FL	420 501	183 952
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 559	798
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	425 060	184 749
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	72 142	97 633
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 243	4 032
	Salaires et traitements*					FY	342 121	181 180
	Cotisations sociales (10)					FZ	88 521	41 575
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (14)					GA	2 673	2 699
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		3 925
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	2 262	
	Autres charges (12)					GE	141	3 608
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	518 104	334 652
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(93 044)	(149 903)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 951	3 721
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	6 951	3 721
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 951)	(3 721)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(99 994)	(153 624)

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS 2GMA — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	425 060	184 749
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	525 054	338 374
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(99 994)	(153 624)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 337	611
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		3 569
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A1 / dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cap4 Quadra

AB

SAS 2GMA
34170 CASTELNAU LE LEZ

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux 13
Art. 831-2 - Changements comptables 14

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations 15
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant 17
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 17

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres 17
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 19
Art. 832-16 - Précisions sur les dettes 19

- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Art. 832-18 - Ventilation du chiffre d'affaires 19
Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments 20
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes 19
Art. 832-21 - Précisions relatives aux produits et charges inscrits en rés. except. 20

- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements 20

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus 20

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif 21
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie 21

certifié conforme

AB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **213-9 du PCG**.

Événements post-clôture

Cession des parts détenues par PVI le 15/01/2026.
Fermeture de l'agence en fin d'année et transfert d'activité sur un autre lieu géographique.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

Néant

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable

L'Autorité des normes comptables a adopté un règlement relatif à la modernisation des états financiers (Règlement n°2022-06 du 04 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général.

Celui-ci donne lieu au reclassement suivants :

- Changements de comptabilisation : les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :
  - o En terme de résultat exceptionnel :
    - * Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
    - * Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
    - * Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux évènements majeurs et significatifs (les autres évènements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).
  - o Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
    - * Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
    - * Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

- Changement de présentation : les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :
  - o Présentation du compte de résultat :
    - * Le résultat exceptionnel est synthétisé sur deux lignes " charges et produits exceptionnels " dans le compte de résultat ;
    - * Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne " reprise sur amortissements, dépréciations et provisions " ;
  - o Présentation du bilan :
    - * Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
    - * Les charges constatées d'avance sont comptabilisées dans les créances ;
    - * Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	13 324			13 324
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 795		2 795	
Matériel de bureau et matériel informatique	3 780			3 780
Mobilier	3 667			3 667
Immobilisations financières				
Participations	2 880	96		2 976
Autres immobilisations financières	4 740	48		4 788
TOTAL GENERAL	31 186	144	2 795	28 534

Autres immobilisations incorporelles
(Code du Commerce Art. R 123-186)
Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 108	1 108		2 216
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	280	253	533	
Matériel de bureau et matériel informatique	945	945		1 890
Mobilier	367	367		733
TOTAL GENERAL	2 699	2 673	533	4 839

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	4 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	3 925				3 925
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	3 925				3 925

Evaluation des créances et des dettes
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances
(PCG Art.831-2/3)
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

MB
AB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 788	3 300	1 488
Clients douteux ou litigieux	4 710	0	4 710
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13	13	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 393	4 393	
Charges constatées d'avance	846	846	
TOTAL	14 750	8 552	6 198

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions	1.00	50 000			50 000

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	50 000	1	
TOTAL	50 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	50 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		153 624-		
Résultat de l'exercice	153 624-			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	103 624-	153 624-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				153 624-
Résultat de l'exercice				99 994-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				203 618-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	71 224	12 006	54 214	5 004
Fournisseurs et comptes rattachés	4 140	4 140		
Personnel et comptes rattachés	2 025	2 025		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 535	13 535		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 174	5 174		
Autres impôts taxes et assimilés	473	473		
Groupe et associés	146 147	146 147		
Autres dettes	21	21		
TOTAL	242 739	183 521	54 214	5 004
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 445			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	71 224
TOTAL	71 224

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
Production vendue de services	420 501	183 952
TOTAL	420 501	183 952

13

A3

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
France	420 501	183 952
TOTAL	420 501	183 952

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 341
Dettes fiscales et sociales	10 922
Autres dettes	21
TOTAL	16 620

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Néant

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Néant

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **2 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Employés	2
TOTAL	2

Le 23/04/2026
2 AB PRESIDENT

2GMA
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : Saint-Etienne (42000) – 20, rue des Aciéries
982 701 179 RCS Saint-Etienne

(ci-après, la « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 19 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice écoulé, soit une perte de (99.994,30) €, en totalité au poste de « *Report à nouveau* ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à (203.618, 38) €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il vous est rappelé que s'agissant du deuxième exercice social de la Société, aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis l'immatriculation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*

* *

Certifié conforme.

La société 2AB, Président
Représentée par Monsieur Antoine Barthélémy

Signature
